



Journée Technique Poussières de Bois Mardi 29 janvier 2019, CSTB Paris 16^{ème}

Synthèse et conclusions

Après une introduction effectuée par C. Mathieu et G-H. Florentin (FCBA), P. Duphil (OPPBTP) et V. Pasquet (UFME), la journée technique « Poussières de bois » a été ouverte par les médecins conseils D. Leuxe et M. Loizeau de l'OPPBTP.

Poussières de bois, un sujet de santé

Le sujet de leur intervention portait sur les effets sur la santé. En effet, les poussières de bois peuvent être responsables de troubles ORL (Oto-Rhino-Laryngologie), respiratoires (asthme, fibrose, ...) ou cutanés (eczéma, dermatite, ...). Pour rappel, les poussières de bois sont la deuxième cause de cancer reconnu en maladie professionnelle. Pour les entreprises concernées, il est donc primordial de déclarer ces risques, d'informer les salariés et de veiller à ne pas les exposer à des niveaux d'empoussièrément élevés. L'employeur a également tout intérêt à inciter les salariés partant à la retraite à poursuivre leur suivi médical.

P. Karman (CARSAT) a présenté les principaux acteurs institutionnels et leur rôle sur la promotion de bonnes pratiques avec les dernières statistiques des AT-MP. Des informations sur la convention d'objectifs et de gestion (COG) de la branche AT-MP (CTN F) sur 2018-2022 ont été fournies. A noter que la CARSAT accompagne les entreprises dans la mise en œuvre des bonnes pratiques.

R. Accart (OPPBTP) a ensuite abordé les missions de l'OPPBTP. Les outils et les bonnes pratiques de prévention ont été présentés avec un focus particulier sur le diagnostic d'atelier permettant de recueillir des données aussi bien sur les sujets organisationnels que techniques.

La prévention, un levier de performance

La CARSAT a poursuivi avec la présentation des principaux risques liés aux machines et a fourni des pistes de prévention de ces risques liés aux équipements de travail du bois. Les systèmes d'aspiration (protection collective et captages sur machine) sont un élément clé de l'évacuation des polluants vers l'extérieur. Quelques recommandations et bonnes pratiques ont également été apportées par P. Karman comme la bonne identification des sources polluantes, le maintien de tronçons de gaines avec des vitesses comprises entre 18 et 22 m/s, et bien d'autres.

C. Baudu et J. Poix (OPPBTP) ont ensuite mis en évidence le fait que la prévention et la sécurité ne sont pas des contraintes mais plutôt des leviers de performance. En effet, une étude a permis de montrer que la prévention permet de nombreux gains qu'ils soient économiques ou liés aux conditions de travail. Des informations sont disponibles sur www.preventionbtp.fr.

Le sujet de la première table ronde de la journée était la prévention et la performance d'une atelier bois.

Table ronde : Prévention et performance d'un atelier bois - retours d'expérience

Marc TERRIEN (GIRARDEAU), Laurent MAZIES (BIESSE), Joël POIX et Christian BAUDU (OPPBTB), Patrick KARMAN (CARSAT)

Les Sociétés Biesse (fabricant de machines haut de gamme pour l'industrie du bois spécialisé dans la fabrication de centres d'usinage à commande numérique) et Girardeau (fabricant et installateur de systèmes d'aspiration, filtration, dépoussiérage et recyclage) ont abordé les difficultés de traiter le sujet des poussières de bois avec une approche globale et intégrée. En effet, même si d'énormes progrès ont été réalisés sur les machines au niveau des systèmes de captation, l'entreprise Girardeau avance le fait qu'il semble encore difficile de mutualiser les efforts et les savoir-faire de chacun (fabricant, installateur, utilisateur, organismes de prévention, ...). Biesse est en accord avec ce point et avance que les clients français sont actuellement les moins subventionnés. La levée de cet obstacle financier pourrait être un premier élément de solution pour avancer sur ce sujet. Un autre levier possible pourrait être le réseau CAP-in-Vent mis en place par la CARSAT Grand-Est présenté par P. Karman.

Les participants de la table ronde ont ensuite évoqué la nécessité de contrôles des systèmes d'aspiration pour s'assurer de leur bon état de fonctionnement au cours du temps. La CARSAT, comme l'OPPBTB, et d'autres organismes peuvent apporter leur expertise pour réaliser un diagnostic et fournir des conseils sur l'aspiration et la captation.

Les entreprises Girardeau et Biesse ont ensuite présenté leurs différentes solutions adaptées au secteur du bois.

La table ronde s'est conclue sur l'importance de travailler de manière collaborative entre les fabricants de machines, les utilisateurs finaux et les organismes du secteur afin de responsabiliser chacun des acteurs sur cette thématique importante pour la prévention au niveau des ateliers bois.



L'après-midi a été introduite par le témoignage de deux entreprises de transformation du bois, *Les Menuisiers du Rhône* et *Fenêtres Bignon*. Ces témoignages ont soulevé des questions quant aux mesures réglementaires de l'exposition des salariés mais aussi un besoin d'outils pour une meilleure compréhension des situations d'exposition.

Les besoins des entreprises Témoignage de deux entreprises

Denis BOISSON Directeur (*Les Menuisiers du Rhône*) et Emmanuel BOUDONNET Responsable Qualité-Sécurité-Environnement (*Fenêtres BIGNON*)

Les Menuisiers du Rhône participait pour la 3^{ème} fois à des études sur le sujet des poussières de bois. L'entreprise est très engagée sur ce sujet avec des installations performantes et une formation du personnel sur cette thématique. *Fenêtres Bignon* est également engagée sur le sujet et pointe le fait que l'approche par groupe d'exposition homogène (GEH) a posé quelques difficultés.

En raison des coûts et des biais statistiques, les industriels abordent le fait qu'il faut trouver une solution optimale pour caractériser au mieux les GEH pour que cet aspect réglementaire ne soit pas encore plus contraignant qu'il ne l'est.

Pour ces deux industriels, il est également clair que l'essence travaillée influence les résultats obtenus.

Enfin, les industriels clôturent cette table ronde en insistant sur l'information, la formation et l'implication des salariés et des responsables sur cette thématique des poussières de bois.



Evaluer, comprendre et s'améliorer

I. Monnerais (OPPBTP) et L. Bricka (FCBA) ont présenté les nouvelles méthodes d'évaluation liées aux poussières de bois. L. Bricka a insisté sur l'importance de bien définir les GEH (groupes d'exposition homogène) pour respecter la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) contraignante de $1 \text{ mg} / \text{m}^3$. FCBA travaille depuis plusieurs années sur ce sujet et les résultats obtenus par l'étude ProPoBois ont été présentés. Ce projet portait sur l'enrichissement de la matrice GEH et sur la mise en place d'un protocole de mesures. Le projet a permis d'étudier 13 procédés. I. Monnerais a présenté les résultats de deux cas d'étude : une scie à format et un centre d'usinage à commande numérique. ProPoBois a ainsi permis de mettre au point une méthodologie de caractérisation de l'émissivité des machines, d'enrichir la matrice GEH et d'améliorer les connaissances sur la métrologie en temps réel.

F-X. Keller (INRS) a poursuivi cette journée sur la caractérisation des émissions de poussières des machines à bois électroportatives. Il a ainsi présenté les résultats obtenus pour diverses machines. Cette étude a permis de classer des machines portatives (ponceuses et scies circulaires) en fonction de leur émissivité. Au-delà de guider

les entreprises dans leur choix de machines portatives, l'INRS insiste sur le fait que les fabricants devraient être incités à afficher les émissions associées à leur matériel.

Autour de la troisième et dernière table ronde plusieurs acteurs sont venus parler des nouveaux outils et méthodes d'évaluation.

Table ronde : Les outils de demain pour la prévention en entreprise

Philippe DO SOUTO (ATC-Casella), François-Xavier KELLER (INRS), Gilles MARMORET (CAPEB), Isabelle MONNERAIS (OPPBTB) et Lyne BRICKA (FCBA)

Des premiers échanges sur les machines portatives ont permis de clarifier certains points comme les critères de choix des différentes machines et l'explication de différences importantes de mesures.

G. Marmoret en tant que représentant de plusieurs organisations professionnelles (UFME, UMB, UIPC, UIPP, UICB, SCOP BTP et la CAPEB) a ensuite abordé les diverses difficultés qui se posent pour les entreprises, pour l'évaluation des risques, telles que la présence de poussières autres que le bois (poussières minérales, de caoutchouc, ...) et des expositions multifactorielles (émissivité des machines à laquelle s'ajoute l'utilisation de soufflette, balai, la souillure des supports...). G. Marmoret souhaiterait une harmonisation de l'application de la réglementation en Europe et une meilleure transparence sur les produits et matériels achetés par les PME notamment.

L. Bricka annonce que, suite à ProPoBois, un outil web d'aide aux entreprises doit être développé. Cet outil permettra aux professionnels de s'auto-évaluer sur le risque poussière, de trouver des pistes de solutions à travers une base de données consolidée. Il serait également intéressant de mettre en place un réseau d'échanges et de partage entre les différents acteurs. Ce dernier point rejoint le souhait exprimé par les entreprises Biesse et Girardeau lors de la table ronde précédente, notamment de collaboration avec les acteurs de la prévention.

Une question a été posée sur une différence de situation réglementaire avec l'Allemagne. F-X. Keller (INRS) précise que la valeur limite en Allemagne est à 2 mg/m^3 mais avec des dispositifs de prélèvement qui captent deux fois plus de poussières que le dispositif utilisé en France, ce qui revient donc quasiment au cas français.

Enfin, une discussion sur les systèmes de mesurage des concentrations en poussières dans l'air (lecture optique) a permis de voir que ces appareils, s'ils ne peuvent être utilisés pour la mesure réglementaire de poussières de bois, sont bien utiles comme démontré dans l'étude ProPobois pour l'identification des priorités d'action en prévention. Les compteurs de particules utilisés pour la qualité de l'air (intérieure ou environnement), ne sont quand-à eux pas adaptés aux niveaux de concentration de situations d'exposition professionnelle.



Une journée riche en échanges et en enseignements

Un premier mot de conclusion a été exprimé par O. Calvez de la Direction Générale du Travail qui se réjouit de cette journée et invite FCBA et l'OPPBTB à venir rencontrer les services du ministère pour exposer plus en détail les travaux menés sur les poussières de bois.

G. Deroubaix (FCBA) et R. Accart (OPPBTB) concluent cette journée technique « Poussières de bois » en s'exprimant sur le fait que ce sujet est un risque sérieux qu'il faut appréhender pour la santé de tous d'une part, et l'attractivité des métiers de la filière bois d'autre part, en remerciant tous les intervenants et participants et en se félicitant de la collaboration entre leurs deux organismes sur ce sujet.

Vraie réussite, cette journée a été riche en échanges entre fabricants de machines, industriels de la filière et organismes tels que FCBA, OPPBTB, INRS, CARSAT. Une nouvelle perspective semble s'ouvrir pour une collaboration de tous sur ce sujet important pour la filière ...